

GLOBAL CO-OPERATIVE IMPACT FUND

Fonds GCI

FONDATEURS

Alliance Coopérative Internationale
Crédit Coopératif - Banque Coopérative Française leader du financement de l'ESS

VISION

Par leur contribution au développement économique et social, les coopératives sont des composantes essentielles de croissance et de progrès dans les pays en voie de développement. Néanmoins ces structures font aujourd'hui face à un déficit de financement long terme qui bloque leur développement.

Le Fonds GCI vise à apporter les outils de financement nécessaires pour répondre à ce besoin, et ce faisant se veut pionnier dans l'investissement coopératif, une classe d'actif qui mérite une attention particulière - tout comme les PME et les institutions de microfinance (IMF).

OBJECTIFS

En partenariat avec les bénéficiaires, le Fonds GCI adoptera une approche de développement intégrée pour aider les coopératives à surmonter leurs défis à travers:

- Des outils de financement long terme à des coûts équitables
- De l'assistance technique pour renforcer leurs capacités de gestion, en particulier en matière d'ingénierie financière, de gestion d'entreprise et de mesure d'impact
- La promotion d'une meilleure compréhension de l'identité coopérative
- L'établissement d'une nouvelle catégorie d'actif coopératif reconnue
- La démonstration de l'impact du modèle coopératif sur ses membres et bénéficiaires finaux

INSTRUMENTS

	Fonds d'investissement	Mécanisme d'assistance technique
Statut	Société d'investissement structurée sous forme de Fonds Open-End Société Anonyme de droit Belge	Intégrée au Fonds
Taille	15M EUR (1ere tranche)	Adapté aux fonds récoltés
Financement	Capital (100%)	Dons et subventions d'organismes publics et philanthropiques (100% des fonds seront directement affectés aux bénéficiaires)

GOVERNANCE

- Dame Pauline Green présidera le CA, représentant ainsi les valeurs et principes coopératifs du GCI
- Les investisseurs seront représentés au sein du Conseil d'Administration et du Comité d'Investissement (CI)
- Le CA approuve la stratégie et le budget annuel
- Le CI sera en chargé de prendre les décisions d'investissement

SOCIETE DE CONSEIL EN INVESTISSEMENT

Impulse Europe, filiale du Crédit Coopératif

INVESTISSEURS CIBLÉS

Investisseurs coopératifs

Fédérations coopératives nationales et régionales, banques coopératives, membres de l'ACI, etc.

Investisseurs institutionnels

Agences de développement, institutions financières de développement, banques éthiques, etc. (investisseurs institutionnels et qualifiés uniquement)

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Zones et secteurs d'intervention: Afrique subsaharienne, avec un focus particulier sur l'agriculture et les zones rurales
- Institutions ciblées:
 - Institutions financières coopératives (banques coopératives, unions de crédit, institutions de microfinance coopératives...)
 - Grandes coopératives ou coopératives de producteurs
- Ratio de limitation des risques :
 - Min.75% d'institutions financières dans le portefeuille
 - Max. 25% d'institutions non financières dans le portefeuille
- Diversification géographique : aucun pays n'accueillera plus de 25% des ressources financières du Fonds

COOP

Alliance
Coopérative
Internationale



CREDIT
COOPERATIF

PARTICIPER À LA STRATÉGIE DES NATIONS UNIES ET METTRE EN PLACE LA VISION 2020

Le point d'ancrage de la stratégie coopérative internationale est la déclaration forte que les coopératives font sur la scène internationale : le modèle coopératif est une alternative économique et sociale meilleure et apporte un équilibre plus efficace.

Le Fonds GCI se positionne comme fer de lance des solutions de financement long terme pour les coopératives dans les pays en développement afin de soutenir leur croissance. En offrant par l'intermédiaire du Fonds des solutions de financement dédiées et adaptées, nous encourageons la participation des membres au sein d'une gouvernance repensée afin de renforcer l'identité coopérative.



DES FONDATEURS ENGAGÉS POUR LA PROMOTION DE L'IDENTITE COOPERATIVE

L'Alliance Internationale Coopérative est une organisation indépendante, non gouvernementale créée en 1895 pour unir, représenter et servir les coopératives sur la scène internationale. L'Alliance est une voix globale pour les coopératives et un forum pour le partage de connaissances et d'expertise ainsi que un organisme de coordination de toute action en faveur des coopératives. Les membres de l'Alliance sont des organisations nationales et internationales des coopératives appartenant à tous les secteurs de l'économie. Les membres de l'Alliance proviennent de 100 pays différents et représentent d'un milliard de personnes à travers le monde. L'Alliance est présidée par Dame Pauline Green.

Le Crédit Coopératif est une banque coopérative créée il y a 120 ans pour soutenir le développement d'entreprises sociales, associations et coopératives en France. Grâce à son réseau national, ses succursales et organisations affiliées, la banque affiche 16 milliards EUR d'actifs, dont 74% de prêts à des coopératives, PME, organismes d'intérêt général et personnes qui partagent la même vision de la banque. Le Crédit Coopératif est devenu en 2008 membre du Groupe BPCE, un des leaders du secteur bancaire en France et en Europe. Le Crédit Coopératif est présidé par Jean-Louis Bancel, également président de l'Association Internationale des Banques Coopératives.

UNE MESURE DE L'IMPACT MULTIDIMENSIONNELLE

Le Fonds GCI mesurera sa performance non seulement sur le plan financier et social mais aussi sur le plan environnemental et coopératif.

La mesure de la performance globale du Fonds sera basée sur une matrice d'indicateurs de performance claire et simple, définie en accord avec les bénéficiaires.

Le reporting sera trimestriel pour les performances financières du Fonds et annuel pour les performances sociales, environnementales et de gouvernance (qui inclura également une étude d'impact). Basé sur ces critères multidimensionnels, une analyse détaillée sera faite de l'avancée des bénéficiaires du Fonds et de leurs objectifs à atteindre. Le code de gouvernance couvrira des critères participatifs, éthiques et financiers que les bénéficiaires devront s'engager à appliquer.

EXEMPLE DE MATRICE D'INDICATEURS

Total des membres de coopératives
Total des dividendes aux membres
Dividende par membre/ budget moyen des ménages
Total des emprunteurs
Pourcentage des emprunteurs par genre
Total des enfants scolarisés
Total des clients en-dessous de la ligne de pauvreté
Montant moyen du crédit/RNB par habitant
Total d'emplois appuyés
Total des prêts verts/écologiques

MODALITÉS FINANCIÈRES PROPOSÉES AUX INVESTISSEURS

	Fonds d'investissement	Mécanisme d'Assistance Technique
Financement	Part de capital	Dons et subventions
Montant minimum	250.000 EUR	Pas de minimum
Durée	Open End avec un horizon de 10 ans	Alignée à la durée du Fonds
Liquidité	Pas de liquidité pendant les 7 premières années (possible ensuite avec 6 mois de préavis)	
Rentabilité attendue	- Dividendes + plus-value à la liquidation - TRI de 4% (env.)	
Performance non financière	Economique: développement d'activités génératrices de revenus et de microentreprises (certaines deviendront des PME) et extension de l'accès à l'économie de marché pour et par « la base de la pyramide ». Social: intégration dans le marché du travail de personnes sans emploi (particulièrement des jeunes et des femmes), exclues du système bancaire classique. Environnemental: contribution au développement durable et priorité donnée à la production des biens essentiels et à l'économie circulaire. Gouvernance coopérative: émancipation et renforcement de la société civile qui adopte le modèle coopératif.	
Management	Les décisions d'investissement seront prises par le Comité d'Investissement avec l'appui de Impulse Europe	
Commission	2%	Coordination et administration du mécanisme d'assistance technique inclus dans le 2%
Closing	2ème semestre 2015 (prévu)	3ème semestre 2015 (prévu)
Institutions ciblées	Institutions financières coopératives (banques coopératives, unions de crédit, institutions de microfinance coopératives...), grandes coopératives ou coopératives de producteurs	
Interventions	- Dette senior (3 à 5 ans) - Dette subordonnée (5 à 7 ans) - Prêts en devise locale (en EUR/USD quand applicable) - Rémunération : taux d'intérêt basé sur tranche basse du marché + frais de dossier (0,5 à 1%)	- Renforcement des compétences (gouvernance, organisation, méthodologies et développement de produits) - Ingénierie financière - Mesure de la performance sociale et mesure de l'impact
Montants	Equivalent de 300.000 à 3M EUR par prêt	Basés sur les besoins de chaque bénéficiaire

LA SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN INVESTISSEMENT

Impulse Europe, filiale du Crédit Coopératif, est une société de gestion et de conseil en investissement avec plus de 10 ans d'expérience dans l'appui aux institutions financières socialement responsables. Impulse Europe réunit une équipe professionnelle de 7 personnes cumulant plus de 90 ans d'expérience d'investissement et de terrain. Forte du succès de CoopEst (voir chiffres clés ci-dessous), Impulse Europe développe son expertise sur de nouveaux véhicules d'investissement et dans d'autres régions. De nouveaux salariés expérimentés seront recrutés pour renforcer l'équipe dédiée au GCI.

CoopEst

- Société d'investissement avec un portefeuille de 39M EUR pour une capacité totale de 41M EUR
- 32 clients actifs dans 10 pays d'Europe Centrale et de l'Est
- Les clients sont des banques coopératives, des unions d'épargne et de crédit (45% du portefeuille), des institutions de microfinance (47,5% du portefeuille) et une mutuelle (7,5% du portefeuille)
- Performance financière : ROE de 5% sur les deux dernières années et versement de dividendes en 2013
- Une diversité d'investisseurs : Crédit Coopératif, le FEI, la SFI (Groupe Banque Mondiale) et d'autres investisseurs européens de l'économie sociale et solidaire

Pour plus d'informations,
merci de contacter
info@gcifund.coop

Avis de non responsabilité: Ce document est fourni à titre confidentiel et est purement informatif. Il a été préparé dans le but de communiquer des informations concernant une opportunité d'investissement mais ne vise nullement à promouvoir cet investissement. Cette présentation ne constitue donc pas une offre ou une sollicitation pour souscrire des parts dans le Fonds GCI ou pour s'engager à y souscrire. Une telle offre ne sera faite que sur base des termes et conditions repris dans la documentation juridique spécifique du Fonds. Toute manifestation d'intérêt en relation avec ce document ne peut émaner que de personnes habilitées. En aucune manière le présent document n'engage la responsabilité de l'Alliance Coopérative Internationale, du Crédit Coopératif ou d'Impulse Europe. Impulse Europe n'est pas enregistré comme courtier auprès de la SEC (Securities and Exchange Commission) aux Etats Unis. En outre ce document ne constitue pas et ne doit pas être interprété comme une offre ou une sollicitation pour souscrire des titres de dette ou créance ou d'autres investissements dans aucun des états membres de l'Espace Economique Européen (EEE) qui ont mis en place la Directive Prospectus ou tous autres lois ou règlements applicables au sein des pays l'EEE pour l'offre et la vente de titres.